

## CR CM du jeudi 07 avril 2022 à 18h à huis clos,

Ouverture de séance 18h

Présents : Noémie Brosille, Françoise Trescol, Albano Fabris, Sébastien Assezat, Pierrick Calvagrac, David Sabatier, Roselyne Peyrouze-Vetter.

Excusée Joelle Busto procuration à Roselyne Peyrouze-Vetter, excusé sans procuration Benoit Bouchardon,

Noémie Brosille secrétaire de séance.

Mme le maire remercie tous les membres du conseil présents ainsi que Fabienne Thomas notre secrétaire qui est présente pour le budget.

### **Délibération pour la signature d'une convention pour la gestion des eaux pluviales urbaines entre la mairie de St Julien le Roux et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche**

Mme le maire rappelle qu'en conseil d'agglomération elle s'était positionnée contre, de même le conseil de St Julien le Roux avait voté contre, malgré cela il nous faut prendre cette délibération afin de pouvoir récupérer les 740€ annuels qui ne nous seraient pas remboursés si non signature de la dite convention d'une durée de 5 ans. **Unanimité.**

### **Approbation compte de gestion, unanimité**

**Approbation du compte administratif, idem au compte gestion, unanimité.**

### **Affectation des résultats**

excédent fonctionnement 150.325€, besoin en investissement 37.127€, affectation au compte investissement 37.127€, affectation au compte excédent de fonctionnement 113.198€, **unanimité**

### **Vote du taux d'imposition**

proposition de voter les taux à l'identique de 2021 soit foncier bâti 27,29% foncier non bâti 38%, **unanimité**

### **Attribution des subventions**

proposition montant global à répartir 2500€, **unanimité**

### **Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'Ukraine,**

Mme le maire propose un soutien financier dans le contexte de crise de 500€ fonds géré par le FACECO (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) **unanimité**

### **vote du budget primitif**

fonctionnement 221.787€ investissement 98.980€ budget global 320.767€ **unanimité**

**Points divers** : dossier DECI subvention déposé DETR, Travaux de voirie à prévoir, réflexion sur le devenir la mairie dans le cadre des économies d'énergies et du volume du bâtiment.....

Fin de séance 19h20.



**Mme le Maire**  
Roselyne Peyrouze-Vetter  
Saint Julien Le Roux